

Laurent Droz

laurent.droz@hepl.ch

Daniel Siegenthaler

daniel.siegenthaler@fhnw.ch

Co-direction du projet

Berne, le 14 juillet 2021

Consultation - évolution de la maturité gymnasiale

Chers Messieurs,

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de prendre position dans le cadre de la consultation sur l'évolution de la maturité gymnasiale.

Prise de position

Le gymnase prépare les étudiantes et étudiants aux études universitaires. L'accès aux universités et aux hautes écoles pédagogiques doit continuer à être possible avec une maturité gymnasiale sans autre examen préalable. L'enseignement gymnasial ne doit pas être affaibli.

L'actuel système de maturité gymnasiale remplit bien sa mission, comme le montre le rapport EVAMAR du Prof. em. Dr Franz Eberle. Il existe toutefois une marge d'amélioration qu'il convient d'aborder dès maintenant. Le Gymnase du futur doit prendre en compte les quatre domaines suivants lors de la mise en place de ses programmes d'études : Éducation numérique/Informatique (les compétences numériques, comme par exemple une critique des sources pour identifier les fake-news, dépassent le cadre de l'informatique et exigent notamment des connaissances historiques et une solide compétence linguistique), Éducation au développement durable (EDD), Éducation politique, et Interdisciplinarité. Ce dernier devrait permettre aux enseignantes et enseignants de développer des cours/projets interdisciplinaires sur des sujets actuels et hautement interdisciplinaires, tels que la bioéconomie. Cette flexibilité pour les écoles devrait être incluse dans l'ORM/RRM.

Les Académies saluent la proposition selon laquelle le gymnase devrait durer au moins quatre ans dans tous les cantons, ce que la CDIP réclame depuis de nombreuses années. Cela augmenterait la possibilité d'introduire des changements. Toutefois, les propositions de diviser le cursus gymnasial en deux années générales suivies de deux années de matières à option posent problème. La conséquence de cette division serait une perte de continuité pour l'enseignement spécialisé dans les matières qui sont pertinentes pour les universités, ce qui pourrait poser un problème aux élèves lors du passage à l'université.

Les Académies sont également touchées indirectement par les conséquences et implications possibles des points suivants

Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies • Laupenstrasse 7 • Case postale • 3001 Berne • Suisse

+41 31 306 92 20 • info@akademien-schweiz.ch • akademien-schweiz.ch  [@academies_ch](https://twitter.com/academies_ch)

 [swiss_academies](https://www.instagram.com/swiss_academies)

- L'augmentation du nombre de matières et de choix pour les élèves (environ 280 choix dans l'une des variantes proposées) conduit à une surcomplexité de l'offre de matières (et donc aussi de la charge d'examen). Moins d'heures seraient disponibles pour l'enseignement des matières fondamentales (langues, sciences humaines et sociales, branches MINT). En outre, cette proposition d'expansion est en contradiction flagrante avec l'idée de la révision initiale de réduire le nombre de sujets de la maturité gymnasiale.
- En raison des contraintes financières, il ne sera pas possible d'offrir autant de matières et de choix dans toutes les écoles. Il en résultera ainsi un grand nombre d'offres d'enseignement différentes que les élèves ne pourront pas choisir, car ils continueront probablement dans le futur à choisir le gymnase voisin, gymnase qui aura dû se décider sur un choix restreint des branches enseignées.
- La réduction du nombre d'heures consacrées à l'enseignement des matières MINT va à l'encontre des initiatives de la Confédération visant à promouvoir les matières MINT, dont le but est de réduire la pénurie de travailleuses et travailleurs qualifiés, la pénurie venant encore d'être accentuée par la pandémie. Cela remettrait en outre en question les progrès réalisés dans ce domaine au cours des 25 dernières années.

De surcroît, la géographie ne figure pas parmi les matières MINT, alors que 50 % de ses sujets d'enseignement sont liés aux sciences naturelles. Il s'agit principalement des sujets qui ont trait au système terre-homme (changement climatique, fonte des glaciers, pollution et pénurie d'eau, érosion des sols et des côtes, surexploitation des ressources, etc.), qui est très fortement modifié par l'être humain. Avec ses composantes de géographie sociale, le sujet a également des liens importants avec la science politique, par exemple dans le domaine de la promotion de la démocratie, dans les référendums sur les questions d'environnement, d'infrastructure et d'énergie. De nombreux sujets liés à l'éducation au développement durable et à l'Agenda 2030 des Nations unies (objectifs mondiaux de développement durable) sont essentiels dans la branche et standard dans l'enseignement actuel de la géographie.

Processus de préparation de l'avis et expert·e·s impliqué·e·s

Des expertes et experts de toutes les institutions du réseau des Académies suisses ont été invités à préparer la prise de position dans le cadre d'un appel ouvert. La Commission pour l'encouragement de la relève de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) en était chargée. Les contributions ont été synthétisées dans un premier document qui a été ensuite soumis aux participantes et participants à la rédaction de la prise de position. Le document final révisé a finalement été approuvé par la déléguée du Comité central de la SCNAT, Prof. Maria Schönbachler, et soumis au Comité des Académies suisses des sciences.

Plusieurs membres de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales n'ont eu connaissance de l'élaboration de cette prise de position qu'à la fin du travail de rédaction, c'est pourquoi leur préoccupations n'ont pu être intégrées que sous la forme de remarques ponctuelles isolées. Le groupe de travail responsable de la rédaction a formulé cette déclaration - notamment car les Académies suisses sont en charge du programme de promotion MINT Suisse - principalement dans la perspective des questions MINT (ainsi que, entre autres, de la géographie). Il est clair que, dans une approche explicite des sciences humaines et sociales, d'autres aspects pertinents devraient être clarifiés.

Les personnes suivantes ont contribué à la préparation de cette prise de position et la soutiennent :

- Philipp Aerni (Center for Corporate Responsibility and Sustainability, Zurich, Forum Recherche

Académies suisses des sciences (a+)

Maison des Académies · Laupenstrasse 7 · Case postale · 3001 Berne · Suisse

+41 31 306 92 20 · info@akademien-schweiz.ch · akademien-schweiz.ch  @academies_ch

 swiss_academies

- génétiq ue SCNAT)
- Christine Guesdon Lüthi (Schulen Sumiswald-Wasen, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Klemens Koch (PH Bern, Seeland Gymnasium, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Patrick Linder (Université de Genève, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Andreas Müller (Université de Genève, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Hansruedi Müller (Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Theres Paulsen (td-net, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Sibylle Reinfried (PH Lucerne, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Hansjürg Stocker (Société suisse des professeurs de mathématiques et de physique, Commission pour la promotion de la relève scientifique SCNAT)
 - Thomas Studer (Université de Berne, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT)
 - Ivo Widmer (Forum Biodiversité SCNAT)

Rédaction et contact :

Dr Anne Jacob, Commission pour l'encouragement de la relève SCNAT

anne.jacob@scnat.ch / 031 306 93 05